DOSSIER DE PROPOSITIONS

Pour une jeunesse reconnue, accompagnée et libre de réussir autrement

Une contribution personnelle à la réflexion sur l'avenir de l'éducation et de la jeunesse

Professeure dans l'enseignement supérieur, élue à Cholet et membre de Renaissance dans le Maine-et-Loire, je souhaite contribuer aux réflexions sur l'avenir de notre jeunesse.

À travers L'Îlot des Émotions et mes expériences de terrain, je défends une approche de l'éducation fondée sur la prévention en santé mentale, la reconnaissance des talents et la diversité des parcours.

Mes réflexions s'articulent autour de six priorités :

Développer l'éducation émotionnelle et la prévention en santé mentale dès le lycée et dans l'enseignement supérieur.

Repenser le baccalauréat et la place du contrôle continu.

Revaloriser les filières professionnelles, l'apprentissage et les métiers techniques et manuels.

Étudier la création d'un salaire étudiant de 600 € mensuels pendant dix mois, après validation de deux années d'études supérieures.

Expérimenter L'Îlot des Émotions auprès de 300 jeunes, lycéens, élèves de filières professionnelles et étudiants.

Améliorer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles, en s'appuyant notamment sur une étude locale en cours sur Cholet Agglomération.

Ma conviction : il n'existe pas une seule manière de réussir. Chaque jeune doit pouvoir trouver sa place, être reconnu dans ses compétences et construire son avenir avec confiance.

© 2026 Nadège MARECHAL· Document personnel · Diffusion restreinte
Travail ayant fait l'objet d'un dépôt e-soleau auprès de l'INPI

1. Santé mentale et éducation émotionnelle

Constat : les jeunes peuvent subir une pression liée aux examens, à l'orientation, aux attentes sociales ou aux difficultés financières. Une démarche préventive doit aider à repérer les difficultés et orienter vers les professionnels compétents lorsque nécessaire.

Mesures proposées

- Déployer des ateliers adaptés à l'âge sur l'identification des émotions, la gestion du stress et les compétences psychosociales.
- Former et sensibiliser les équipes éducatives, en articulation avec les services de santé scolaire et universitaire.
- Prévoir des dispositifs d'orientation vers les professionnels de santé ; les ateliers ne constituent pas une prise en charge clinique.

2. Baccalauréat : clarifier l'évaluation

Proposition : supprimer la part de contrôle continu prise en compte pour l'obtention du baccalauréat et privilégier des épreuves nationales, tout en maintenant des évaluations formatives régulières.

Points à expertiser : équité entre établissements, prise en compte des situations de handicap, risque de stress concentré sur les examens finaux, faisabilité et calendrier de transition.

3. Filières professionnelles : reconnaître toutes les réussites

La poursuite d'études longues ne doit pas être présentée comme la seule réussite possible. Les parcours professionnels et techniques développent des compétences indispensables et doivent bénéficier d'une égale dignité.

- Renforcer l'information sur les CAP, baccalauréats professionnels, BTS et l'apprentissage, y compris auprès des familles.
- Multiplier les rencontres avec les professionnels et les périodes de découverte des métiers.
- Faciliter les passerelles et réorientations sans les assimiler à des échecs.
- Valoriser les débouchés, les conditions de travail et les perspectives d'évolution.

© 2026 Nadège MARECHAL· Document personnel · Diffusion restreinte
Travail ayant fait l'objet d'un dépôt e-soleau auprès de l'INPI

4. Salaire étudiant : expérimentation après Bac+2 validé

Hypothèse : 600 € mensuels sur dix mois, à compter de la troisième année d'études supérieures, après validation de deux années de formation (ou équivalence définie). Cette proposition vise à reconnaître l'engagement dans les études et à favoriser l'autonomie, sans assimiler automatiquement ce versement à un salaire de droit du travail.

Montant individuel	600 € par mois × 10 mois = 6 000 € par an
Exemple de cohorte	10 000 bénéficiaires = 60 M€ de versements annuels bruts
Condition proposée	Deux années d'études supérieures validées ; règles d'équivalence à préciser
À définir	Statut juridique, fiscalité, critères sociaux, cumul avec alternance, durée et financement

La réforme des aides doit être étudiée sans perte sèche pour les étudiants précaires. Une simulation distributive est nécessaire avant toute réduction ou suppression des aides actuelles. Les filières techniques et professionnelles doivent être prises en compte de façon équitable.

Effets à évaluer

- Temps consacré aux études et à l'emploi alimentaire ; poursuite et réussite dans la formation.
- Bien-être et autonomie financière ; perceptions de la valeur des études.
- Coût net après articulation avec les aides existantes et effets selon le niveau de ressources.

Deux situations illustratives

Emma, 21 ans, en licence 3

Elle cumule études et emploi à temps partiel pour financer son quotidien. Une rémunération après Bac+2 pourrait réduire la nécessité de travailler à côté, sous réserve de ses conditions d'attribution. Des ateliers de prévention pourraient l'aider à mieux gérer la pression des examens.

Lucas, 20 ans, en formation technique

Après une première orientation universitaire peu adaptée à ses aspirations, il choisit une formation technique et retrouve confiance. Son parcours illustre l'intérêt des passerelles, de l'information sur les métiers et d'une reconnaissance non hiérarchisée des voies de formation.

© 2026 Nadège MARECHAL· Document personnel · Diffusion restreinte
Travail ayant fait l'objet d'un dépôt e-soleau auprès de l'INPI

5. L'Îlot des Émotions : expérimentation « Chaque talent a sa place »

Objectif : évaluer un programme de prévention et de développement des compétences psychosociales sur une année scolaire ou universitaire, avec des partenaires volontaires.

Publics	100 lycéens généraux et technologiques ; 100 élèves de filières professionnelles ; 100 étudiants du supérieur
Format	Six ateliers par groupe, adaptés aux publics ; calendrier à définir avec les établissements
Thèmes	Émotions, stress, confiance, échec, pression des diplômes, orientation et talents
Évaluation	Questionnaires anonymisés au début et à la fin ; satisfaction ; comparaison si méthodologiquement possible
Précautions	Participation volontaire, information et autorisations adaptées aux mineurs, protection des données, relais vers les professionnels de santé

Budget indicatif de conception et déploiement

Conception des trois parcours	4 500 €
Animation des ateliers	27 000 €
Sensibilisation des équipes	4 000 €
Coordination	4 500 €
Évaluation	5 000 €
Supports	2 000 €
TOTAL INDICATIF	47 000 € (environ 157 € par jeune)

Ce budget est un scénario initial et non un devis. Le nombre réel de groupes, la durée des séances, les déplacements, les contributions en nature devront être documentés.

© 2026 Nadège MARECHAL· Document personnel · Diffusion restreinte

6. Handicap : mieux comprendre et accompagner les familles

Un rapport est en cours via mon cabinet L'îlot des émotions de préparation sur les enfants en situation de handicap, nourri par une étude locale sur Cholet Agglomération. Il vise à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les familles notamment que je suis, leurs parcours administratifs et les besoins d'accompagnement.

- Recueillir des témoignages volontaires et documenter les obstacles d'accès aux dispositifs, sans généraliser abusivement à partir d'une étude locale.
- Identifier les ruptures de parcours, les besoins de coordination et les solutions concrètes pouvant être expérimentées.
- Préserver l'anonymat et la confidentialité des témoignages (les bases légales et obligations RGPD).

Mise en œuvre et demande d'échange

- Identifier des établissements pilotes et des partenaires éducatifs et sanitaires.
- Co-construire les modalités d'évaluation et de financement avec les acteurs compétents.
- Présenter les résultats, y compris les limites, avant toute proposition de généralisation.

Je sollicite un échange avec Gabriel Attal ou un membre de son équipe en charge de la jeunesse, de l'éducation ou du handicap pour présenter cette contribution et discuter des conditions d'une expérimentation.

Mentions relatives à la diffusion
Document de travail personnel transmis pour examen. Une diffusion restreinte est demandée. Merci de solliciter l'auteure avant toute transmission externe ou reproduction substantielle des contenus originaux.

Contact : Nadège MARECHAL · contact@lilotdesemotions.fr · 0749536172

© 2026 Nadège MARECHAL· Document personnel · Diffusion restreinte
Travail ayant fait l'objet d'un dépôt e-soleau auprès de l'INPI